

AUJOURD'HUI

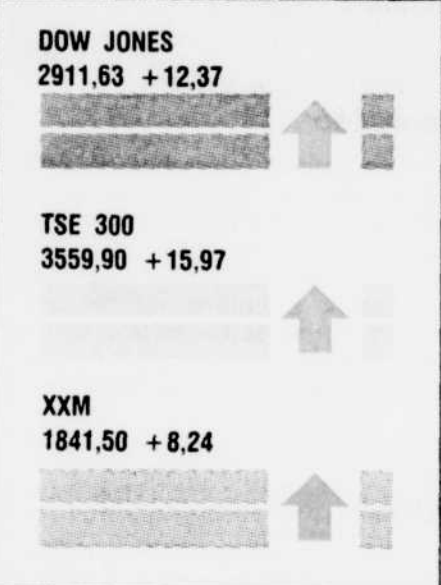
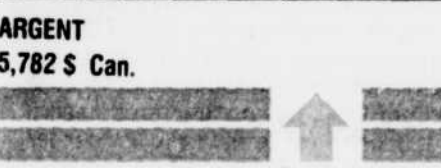
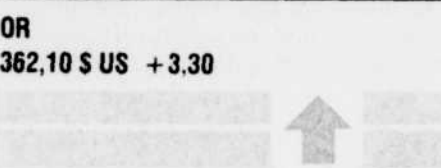
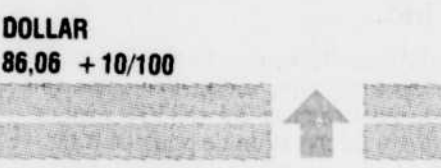
**Les New-Yorkais devront encore se serrer la ceinture**  
 Les habitants de New York vont devoir encore serrer leur ceinture d'un cran. La raison : la plus forte hausse jamais enregistrée des taxes et impôts. **B-2**

**La croissance économique mondiale est à la baisse**  
 Selon l'ONU, la croissance économique mondiale est en baisse en 1990, les pays en développement transfèrent davantage d'argent qu'ils n'en reçoivent. **B-3**

LA CHRONIQUE

**Un budget spécial se mijote pour l'automne**  
 Il flotte depuis quelques jours dans l'air d'Ottawa une odeur de budget spécial à l'automne. Michael Wilson, en a d'ailleurs évoqué la possibilité récemment. **B-3**

LES INDICES



LE DOLLAR

**La dollar américain clôture généralement à la baisse**  
 Le dollar canadien a progressé par rapport au dollar américain hier, alors que la devise américaine a clôturé généralement à la baisse et la livre sterling a continué de se raffermir sur des marchés mondiaux un marché calmes, avant le congé aux États-Unis.

Les cambistes ont attribué la baisse du dollar américain en partie à des facteurs techniques et aussi à la force de la livre sterling.

La demande de livre sterling a augmenté ces derniers jours au milieu d'une forte spéculation voulant que la devise britannique adhérerait au système monétaire européen.

Ainsi, la livre sterling a monté hier 1,7635 \$US lundi à 1,7800 \$US hier, à Londres, et de 1,7715 \$ lundi à 1,7765 \$ hier, à New York.

Le mark allemand a également progressé face au dollar américain. En effet, le dollar US a baissé à 1,6509 DM hier contre 1,6580 DM lundi, en Europe, et à 1,6505 DM contre 1,6580 DM, à New York.

Auparavant mardi, à Tokyo, où on enregistre les premières transactions, le dollar a monté à un niveau de clôture de 151,68 yen par rapport à 151,40 lundi. La devise US valait 151,15 yen à Londres, et à 151,00 yen à New York.

À Toronto, le dollar américain a fermé mardi en baisse de 13-100 et cotait 1,1620 \$ Can comparativement à 1,1633 vendredi en clôture. La livre sterling a fini en hausse de 297-100 à 2,0643 \$ Can.

En devise US, le dollar canadien a gagné 10-100 à 86,06 cents US et le 2 75-100 à 1,7765 \$US.

**La Factorerie de tapis sous tutelle bancaire**  
**Un déficit de 20 millions \$ accule Carpita Corporation à la faillite**

Les magasins Factorerie de tapis de Québec et Montréal poursuivent leurs activités malgré l'impossibilité de Carpita Corporation de Toronto de faire face à ses obligations à la suite d'un déficit de 20 millions \$ pour son année financière terminée le 28 février dernier.

par **VIANEY DUCHESNE**  
 LE SOLEIL

En effet, les magasins ont été placés sous tutelle bancaire afin de pouvoir poursuivre normalement leurs activités, pour le moment. La gestion en a été confiée au syndic de la firme comptable Arthur Young International. Carpita Corporation possédait 51 magasins à travers le Canada.

La faillite de l'entreprise torontoise ne surprend pas les milieux financiers puisqu'elle avait révélé la semaine dernière des pertes de plus de 20 millions \$ pour le dernier exercice financier. C'était une deuxième année désastreuse après un déficit de 3,4 millions \$ l'année précédente. Les dettes à court et long terme atteindraient les 40 millions \$.

La gravité du manque à gagner a éliminé l'équité des actions en laissant la compagnie dans une position déficitaire par rapport à sa valeur aux livres. D'ailleurs, les transactions sur le titre furent suspendues le 27 juin à la Bourse de Toronto. Les actions s'échangeaient à ce moment à 0,75 \$.

Le géant du tapis avait fait part de son intention de tenter de se maintenir à flot en négociant avec ses banquiers et en reportant les paiements dus à ses fournisseurs. Mais du même soufflé, il admettait que le pre-

mier trimestre en cours s'achevait vers un autre déficit d'environ 1,5 million \$ et que la rentabilité n'apparaissait pas à court terme.

Un nouveau président avait été nommé au mois de février dernier. Il prévoyait alors que le déficit serait de 9,5 millions \$ et que le retour aux profits était envisageable. On devait mettre l'accent sur le développement

des succursales de vente au détail pour y parvenir.

Carpita Corporation a vendu, plus tôt cette année, ses filiales Barrymore Distributors Ltd of Toronto et Kingston Spinners (Canada) Ltd aux Tapis Peerless pour 23 millions \$ comptant. La compagnie avait déclaré, au moment de la vente, que ces liquidités serviraient à payer une partie de la dette.



Les Tapis Peerless ont versé 23 millions \$ comptant pour l'acquisition de deux filiales de Carpita Corporation plus tôt cette année.

**Aide fédérale de 2 millions \$**  
**L'agrandissement de Bombardier à La Pocatière coûtera 10,1 millions**

Le ministère fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie apportera une aide financière d'une valeur de 2 millions \$ à un programme d'agrandissement et de modernisation présentement en cours à l'usine Bombardier de La Pocatière.

par **RÉAL LABERGE**  
 LE SOLEIL

L'annonce en a été faite hier par le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. André Plourde, au nom du ministre Benoît Bouchard. M. Plourde a précisé que l'investissement d'abord prévu par Bombardier à 8 millions \$ s'élèvera définitivement à 10 148 000 \$. Il comportera un projet de formation technique de 282 000 \$ destiné à 150 employés, avec le concours du Centre spécialisé de technologie physique du cégep de La Pocatière.

L'aide fédérale consistera surtout en un prêt d'une durée de sept ans et portant sur 20 % des coûts consentis par Bombardier.

L'agrandissement construit sous forme d'une annexe de 300 pieds par 100 à la salle de montage des véhicules de transport sur rail portera la superficie de l'usine de La Pocatière à plus de 500 000 pieds carrés, a précisé son directeur, M. Jean-Yves Bélanger. Les travaux effectués par Bombardier ont débuté en janvier dernier et ils seront parachésés sous peu. Leur coût sera d'environ 3 millions \$.

La modernisation des installations sera terminée à la fin de l'automne 1990. D'un coût évalué à 7 millions \$, cette partie du programme consistera dans

l'acquisition et la mise en place de nouveaux équipements technologiquement avancés, qui sont destinés à favoriser l'automatisation de plusieurs étapes de la production et une plus grande flexibilité de l'usine de La Pocatière. Elle implique la participation des employés qui auront à les utiliser.

Le projet vise à permettre à l'usine de La Pocatière d'accepter des commandes suscepti-

bles d'être réalisées simultanément. Les aires de production seront transformées en fonction de « cellules de production », plutôt que la formule actuelle qui mise sur les « chaînes de production ».

C'est une adaptation aux contrats de petite et moyenne envergure, ou de 100 voitures et moins. Face à la concurrence accrue, l'usine doit être plus flexible et prête à lancer rapidement une ligne de production capable de produire au moindre coût et selon des délais de livraison « où se joue la partie ».

M. Bélanger a d'autre part annoncé que l'usine de Bombardier à La Pocatière sera fer-

mée pour quatre semaines de vacances, à partir de la prochaine fin de semaine. La période des vacances a été prolongée d'une semaine.

À la fin de juillet, la reprise du travail se fera avec environ 650 employés, dont 325 employés d'usine. L'activité principale consistera dans l'installation de l'équipement et la mise en place des activités de fabrication du contrat de 200 millions \$ des navettes du tunnel sous la Manche. Les deux premières voitures doivent être livrées aux filiales belge et française de Bombardier, à la fin de novembre ou au début de décembre.

**L'augmentation de 50 % du capital du FMI est approuvée**

WASHINGTON (AFP) — Les 151 pays membres du Fonds monétaire international ont formellement donné leur accord à l'augmentation de 50 % du capital du FMI de 120 milliards \$ US à 180 milliards \$ US, proposée en mai dernier par le comité intérimaire, selon un communiqué publié lundi par l'organisation.

Le conseil des gouverneurs du Fonds a par ailleurs adopté un amendement aux statuts de l'organisation prévoyant la suspension des droits de vote des pays membres ayant des retards de paiement et se refusant à coopérer pour remplir leurs obligations. Cet amendement, dont la mise en place est une condition de l'accord sur l'aug-

mentation de capital, devra être approuvé par les 151 membres.

Le montant de la quote-part de chaque pays membre est fonction du poids de celui-ci dans l'économie mondiale. Il détermine le nombre de voix dont il dispose dans les votes et la quantité des fonds qu'il peut emprunter lorsqu'il se trouve en difficulté, aussi bien que ceux qu'il est censé fournir sur demande.

Les gouvernements doivent encore faire approuver leur participation à l'augmentation de capital en fonction des réglementations applicables dans chaque pays. Ces démarches devraient être terminées fin 1991.

L'ordre est présentement le suivant: États-Unis, Royaume-Uni, RFA, France et Japon.

Le tiers environ des membres du FMI, soit une cinquantaine de pays, bénéficient actuellement de financements du Fonds pour mener à bien des réformes économiques dans le cadre d'un plan de redressement.

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

	29 juin 90	22 juin 90		29 juin 90	22 juin 90
Dépôts gar. fiducies 30 jours	13,31	12,60	Canada: taux d'escompte	13,83	13,90
Rend. obligations can. 3-5 ans	11,35	11,63	É.-U.: taux d'escompte	7,00	7,00
Québec 5 ans	11,75	11,95	Canada: taux préférentiel	14,75	14,75
Écart Qué.-Can. long terme	0,81	0,83	É.-U.: taux préférentiel	10,00	10,00
Écart Can.-É.-U. long terme	2,75	2,22	Prix de l'or (\$US)	357,90	349,50
Variations (M2)	+552MM	-1,22MM	Prix de l'argent (\$can)	5,731	5,709

Graphique, LE SOLEIL

REPÈRES

**Gueule de bois financière pour les Américains**

Les années de l'argent facile du président Reagan sont bien finies et les Américains ont dû ressentir lundi l'équivalent financier d'une gueule de bois en calculant le montant de leur dette extérieure: 664 milliards \$, chiffre que le gouvernement s'est pour la première fois dispensé de publier.

Le département américain du Commerce a annoncé lundi le montant des créances détenues par les étrangers aux États-Unis en 1989 (2,076 milliards \$) et celles détenues à l'étranger par les Américains dans la même année (1,412 milliards \$). Mais, arguant de l'imprécision de ces données, il s'est abstenu de publier la différence entre les deux chiffres, considérée comme la mesure la plus réaliste du déficit ou de l'excédent financier du pays.

Avec un déficit de 664 milliards \$, en hausse de 24,69 % par rapport à l'an dernier, soit de 131,5 milliards \$, les États-Unis s'installent dans leur position de pays le plus endetté du monde. En comparaison, le Canada avait une dette extérieure de 229,3 milliards \$ à la fin de 1989 et le Brésil un découvert de 112,7 milliards \$.

La soudaine méfiance des autorités américaines quant à la qualité des statistiques sur les avoirs étrangers (prises de participation dans les sociétés, achats immobiliers, bons du Trésor et autres reconnaissances de dette vis-à-vis de l'étranger) a provoqué des protestations dans les milieux économiques et politiques.

L'administration a été accusée d'avoir exercé des pressions sur le service des statistiques du département du Commerce pour qu'il s'abstienne de publier ce chiffre, susceptible de devenir une source d'embarras pour le gouvernement.

Il montre en effet que des années de déficit budgétaire et commercial ont sérieusement compromis l'équilibre financier du pays et qu'en dépit d'un commencement de remise en ordre, la situation continue de se dégrader.

Les achats des Américains à l'étranger, appareils électroniques, téléviseurs, vidéo, voiture et autres biens de consommations, ont nourri un déficit commercial qui a atteint le niveau annuel record de 152 milliards \$ en 1987, avant de retomber à 108,6 milliards \$ en 1989.

La balance des paiements, qui inclut les services, les flux financiers, le tourisme, etc., avec les pays tiers a affiché un déficit de 105,9 milliards \$ en 1989.

Mais si les Américains financent leurs achats en s'endettant, le gouvernement n'a pas procédé autrement avec le budget, n'augmentant pas les impôts et ne prenant pas non plus la décision politiquement difficile de réduire certaines dépenses. Le déficit budgétaire a atteint 152 milliards \$ en 1989, préoccupant assez le président George Bush pour l'amener la semaine dernière à abandonner son opposition de principe à l'augmentation de l'impôt.

par l'Agence France Presse

# Hausse record des taxes à New York

NEW YORK (AFP) — Déjà pressurés, les habitants de New York vont devoir encore serrer leur ceinture d'un cran : le conseil municipal vient de voter le budget 1991 qui prévoit la plus forte hausse jamais enregistrée des taxes et impôts.

Pour tenter d'éloigner de la ville le spectre permanent de la faillite et de réduire le déficit de 1,8 milliard de dollars prévu par le budget initial du maire David Dinkins, le conseil municipal a frappé tous azimuts à l'issue d'un débat a-

charné qui ne s'est achevé qu'à l'aube dimanche, quelques heures après les douze coups de minuit marquant le début de la nouvelle année fiscale, le 1er juillet.

Sur ce budget de 28 milliards de dollars, les nouvelles taxes et augmentations d'impôts représen-

tent 800 millions, montant encore jamais atteint. Les impôts locaux vont bondir de 15 %, ce qui permettra à la ville de rafler 355 millions supplémentaires. Les taxes immobilières vont également grimper, New York rognant ainsi 263 millions.

Du berceau à la tombe, les New-Yorkais devront payer. Le coût des certificats de naissance et de décès a en effet été multiplié par trois, passant de 5 à 15 dollars. Les certificats de mariage font

plus que doubler à 25 dollars contre 10 dollars auparavant.

Quant à ceux qui habitent Staten Island, l'une des cinq grandes subdivisions de la ville, l'aller-retour quotidien à Manhattan en ferry leur coûtera un dollar, le double d'hier.

Les touristes aussi sont mis à contribution. Les taxes hôtelières vont augmenter de 1 % pour toutes les chambres coûtant plus de 100 dollars la nuit, une somme vite atteinte à New York.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3270

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

### Adjoint(e) au président

Un groupe financier, propriétaire de deux entreprises manufacturières en plein développement situées à Québec et totalisant 60 employé(e)s, est à la recherche d'un(e) adjoint(e) au président.

Relevant directement du président du groupe financier, l'adjoint(e) au développement aura également à travailler avec les présidents des filiales, relativement aux dossiers suivants:

- prévisions budgétaires, résultats financiers et vérification comptable;
- projets d'investissements, d'acquisition, de fusion;
- supervision financière des projets de recherche et développement.

Le/la candidat(e) doit avoir une grande capacité d'analyse, un sens développé des relations humaines et une facilité de rédaction et de communication. Il/elle doit être bilingue, avoir un diplôme universitaire et posséder un minimum de 5 années d'expérience au niveau de l'analyse et de la gestion de dossiers financiers. Une bonne connaissance de l'informatique est un avantage important.

La rémunération est fonction des qualifications et de l'expérience de la personne retenue.

Soumettre votre candidature avant le 11 juillet 1990 à:

Dept 7097 - Le Soleil  
390, Saint-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K 7J6

### SOUDEUR

avec expérience sur semi automatique, CO<sub>2</sub> - arc air, acétylène. Le candidat devra avoir une connaissance dans la lecture de plans.

Salaire selon compétence et avantages sociaux habituels.

S'adresser à:

EQUIPEMENT BLACKWOOD  
HODGE L'ÉE  
2550, Dalton  
Sainte-Foy, QC G1P 3S4  
Tél.: (418) 653-2801

*Rassinement Mikes!*  
**MIKES**

CHAÎNE de restaurants des plus dynamiques, avec plus de 100 restaurants au Québec, est à la recherche d'un(e):

### GÉRANT(E)

Pour sa succursale de Thetford Mines. Conditions: 3 ans d'expérience dans la gestion de restaurants, bonne disponibilité, facilités de gérer du personnel, belle personnalité.

Salaire et avantages sociaux des plus concurrentiels.

Faites parvenir votre C.V. au:  
C.P. 1044, Thetford Mines, G6G 7N5

### PHARMACIEN(NE)

temps partiel

centre médical

Tél.: 667-7872

### PHARMACIEN(NE)

Temps complet. Poste disponible immédiatement.

Pharmacie Caron & Bernier

692-4252

### DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Une entreprise importante de distribution au quincaillier et matériaux de construction de la région de Québec est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

À ce titre vous assumerez la planification, le contrôle financier et budgétaire et assurez la direction du personnel. Vous aimez relever de nouveaux défis, avez de l'initiative, du leadership et une bonne capacité de motiver votre entourage.

Qualifications: vous possédez un diplôme universitaire et une expérience pertinente. Une bonne connaissance en marketing est un atout.

Traitement: salaire de base (35 000\$ à 45 000\$) plus participation dans les profits.

Faire parvenir votre c.v. au:

Dept 7104, Le Soleil  
390, St-Vallier Est  
Québec, QC  
G1K 7J6



Employant plus de 500 personnes dans le domaine de la fabrication d'équipements pour l'industrie papetière, les alumineries, le secteur hydro-électrique et l'industrie lourde en général et connaissant une forte progression, notre organisation est à la recherche de candidats autonomes, capables d'être à la hauteur du défi qui les attend pour nos ateliers de fabrication de Trois-Rivières et Chicoutimi.

### ESTIMATEUR EN FABRICATION

- formation requise: DEC en génie mécanique ou équivalent
- expérience: 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la fabrication
- langue: bonne connaissance de l'anglais
- salaire: selon compétences et qualifications

### ESTIMATEUR EN USINAGE

- formation requise: DEC en fabrication mécanique ou équivalent
- expérience: 3 à 5 ans d'expérience pertinente en usinage
- langue: bonne connaissance de l'anglais
- salaire: selon compétences et qualifications

GL&V offre des chances d'emploi égales à tous. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 juillet 1990 à:

Service des ressources humaines  
Groupe Laperrière & Verreault Inc.  
3100, rue Westinghouse  
Parc Industriel n°2  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5E1

(418) 682-4194  
PLACEMENT DE PERSONNEL MARIE-ANDRÉE  
**LAFORCE**  
1675, chemin Ste-Foy  
3e étage, Québec  
G1S 2P7

### DIVISION SERVICE DE SANTÉ

L'agence privée pour répondre à vos besoins

Placement de personnel Marie-Andrée Lafortce recherche des

### INFIRMIER(ÈRE)S AUTORISÉ(E)S

- Exigences: être membre en règle de l'Ordre des infirmier(ères) du Québec
- 2 ans d'expérience minimum, de préférence en soins d'urgence
- posséder des aptitudes d'initiative, d'autonomie et un bon sens des responsabilités.

Endroit: Établissement Correctionnel de Donnacona. Si ce défi vous intéresse et que vous possédez toutes les qualifications demandées, contactez prochainement madame Ginette Robitaille-Lafortce au (418) 682-4194.

Nous recherchons également des infirmier(ères) auxiliaires pour remplacement de vacances en milieu hospitaliers et centre d'accueil. Contactez-nous au (418) 682-4194.



### Hydro-Québec

Région Mauricie  
Centrale nucléaire Gentilly  
4900, boul. Bécancour  
Gentilly (Québec)  
G0X 1G0

### INGÉNIEUR

#### CONCOURS:

Poste également ouvert aux hommes et aux femmes. Hydro-Québec est à la recherche, pour la centrale nucléaire Gentilly, d'un(e) ingénieur(e) concepteur spécialisé(e) en tuyauterie. Ce poste est un poste permanent.

#### DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Pour les systèmes de la centrale nucléaire de Gentilly, réaliser les études d'avant-projet des modifications en tuyauterie (occasionnellement en mécanique et en civil) et surveiller la conception détaillée de ces modifications. Ceci implique:

- Préparer les spécifications techniques, les plans, les devis détaillés et la documentation nécessaire à l'approvisionnement.
- Contrôler les délais de livraison et participer aux programmes de surveillance de la qualité de fabrication et de réception.
- Maintenir à jour les documents d'ingénierie (dessins, manuels de conception, spécifications) et les recueils de dossiers systèmes.
- Transiger avec des entrepreneurs et des consultants.

#### De plus:

- Fournir, dans son domaine d'expertise, l'encadrement et le support requis aux unités opérationnelles.
- Participer à l'occasion à la formation technique du personnel de la centrale.

#### EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Posséder un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Posséder une bonne expérience de conception de systèmes thermiques et hydrauliques.
- Avoir une bonne connaissance des codes ACNOR B51, ANSI B31.1, ASME Section III, ACNOR N285 et N289.
- Savoir faire des analyses de contrainte de la tuyauterie et des supports à l'aide de l'informatique.
- Démontrer des qualités de coordonnateur.
- Avoir une bonne connaissance des systèmes d'une centrale nucléaire serait un atout.
- Parler et écrire suffisamment l'anglais pour entretenir des relations avec le personnel d'autres centrales nucléaires, les manufacturiers, les consultants.
- Posséder une connaissance de la langue française appropriée à la fonction.

RÉMUNÉRATION: Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL: Gentilly 2, région Mauricie

N.B.: Les candidats sont priés de poser leur candidature au plus tard le 22 juillet 1990 et d'envoyer leur curriculum vitae à Hydro-Québec, Services administratifs, Ressources humaines, 4900, boul. Bécancour, Gentilly (Québec) G0X 1G0



Les Supermarchés Provigo Est du Québec recherchent un(e):

## CONSEILLER(ÈRE) MISE EN MARCHÉ VIANDES

#### FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur mise en marché viandes, Est du Québec, est responsable de l'application des programmes de mise en marché reliés à son secteur d'activités et à l'ensemble des opérations en vue d'assurer la rentabilité et la croissance des supermarchés Provigo qui lui sont assignés; assiste et conseille la direction et les gestionnaires dans les domaines de sa compétence.

#### EXIGENCES:

Posséder un minimum de 3 ans d'expérience à titre de gerant du rayon des viandes et connaître les coupes françaises. Dynamique, autonome et doué(e) pour la communication, le/la titulaire du poste doit être en mesure de se déplacer à l'extérieur de la région immédiate de Québec. La connaissance du poisson, de la charcuterie et du fromage serait un atout majeur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 11 juillet 1990 à l'adresse suivante:

Les Supermarchés Provigo  
Service des ressources humaines  
530, boulevard de l'Atrium  
C.P. 1395, Terminus postal  
Charlesbourg (Québec)  
G1K 7G7

## EN UN CLIN D'OEIL

### ■ Bénéfice de 668 343 \$ pour le Fonds de solidarité de la FTQ

MONTREAL — Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec a réalisé un bénéfice de 668 343 \$ pour le semestre terminé le 30 avril dernier. La valeur de l'actif est passé à 300 millions \$, une augmentation de 31 %; le nombre d'adhérents atteint maintenant 98 000, ce qui en fait la plus importante société de capital de développement au Québec. La valeur de l'action du fonds, impliqué dans 78 dossiers, demeure inchangée à 12,57 \$. Les faillites de Camion Pierre Thibault et de Domicil-Château ont eu un effet négatif sur le bénéfice tandis que le niveau élevé des taux d'intérêt cause un effet positif en dépréciant artificiellement la valeur des entreprises à la recherche de capitaux.

### ■ Noverco répond favorablement à l'offre publique d'achat

MONTREAL — Le conseil d'administration de Noverco endosse la décision de son comité spécial et recommande aux actionnaires de la compagnie d'accepter l'offre d'achat à un prix de 15,25 \$ par action faite le 18 juin 1990 par Corporation d'acquisitions énergie Inc. et portant sur les actions ordinaires de Noverco. Les décisions du comité et du conseil reposent entre autres sur un avis favorable d'un courtier en valeurs mobilières indépendant à l'effet que l'offre est juste et équitable d'un point de vue financier pour les porteurs d'actions ordinaires.

### ■ Contrat de 39,5 millions \$ à Construction Gély

ANCIENNE-LORETTE — Le ministère de la Défense nationale a accordé un contrat de 39,5 millions \$ à la firme Construction Gély Inc. de l'Ancienne-Lorette pour des travaux reliés à la construction des installations du centre d'opérations avancées à Rankin Inlet, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le contrat sera exécuté conjointement avec l'entreprise Gautec Inc. de Matane. Ce centre est l'un des cinq devenus nécessaires pour les opérations des avions du NORAD dans le nord canadien à la suite du projet de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

### ■ Une aide de 400 000 \$ pour Tyson Canada Inc.

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a accordé une aide financière de 400 000 \$ à Tyson Canada Inc. qui investira 2,4 millions \$ dans l'implantation d'une usine de surtransformation de poulet à Saint-Félix-de-Valois. Le projet consiste à y relocaliser des équipements de transformation achetés d'une usine de l'Alabama et il créera environ 160 emplois directs et indirects. L'entreprise produira notamment des filets de poitrines cuites, des croquettes de poulet, des poitrines et des cuisses congelées ainsi que des poulets B.B.Q.

### ■ Ottawa fixe à 16 % l'intérêt sur les impôts en souffrance

OTTAWA — Revenu Canada Impôt annonce que le taux d'intérêt prescrit sur les impôts en souffrance et les impôts payés en trop a été fixé à 16 % pour le prochain trimestre. Ce taux est en vigueur du 1er juillet 1990 au 30 septembre 1990. Le taux d'intérêt prescrit qui s'applique au cours d'un trimestre est le taux moyen sur les bons du trésor à 90 jours vendus au cours du 1er mois du trimestre précédent, arrondi au point supérieur le plus proche, plus deux points de pourcentage additionnels.

### ■ Transaction R.P.M. Tech et Gestion Bequipt annulée

CAP-SANTÉ — Aux termes d'une entente intervenue en avril dernier, R.P.M. Tech Inc. avait convenu, sous réserve de la réalisation de certaines conditions, d'acquiescer la totalité des actions en circulation de Gestion Bequipt ltée, une compagnie contrôlant diverses entreprises spécialisées dans la fabrication et la distribution d'équipements lourds. En raison du fait que certaines conditions préalables à la transaction ne se sont pas réalisées, les parties ont convenu mutuellement de ne pas donner suite à la transaction projetée, laquelle est donc annulée.

### ■ Un autre déficit pour les Chaussures Taurus

MONTREAL — Chaussures Taurus Inc. a enregistré un chiffre d'affaires de 11,3 millions \$ et des pertes de 2,5 millions \$ (0,29 \$ par action) pour le trimestre terminé le 30 avril dernier. Pour la même période, l'an dernier, le chiffre d'affaires avait été de 16,2 millions \$ et les pertes de 0,8 million \$ (0,10 \$ l'action) pour les activités maintenues et une perte de 230 000 \$ pour les activités abandonnées (0,03 \$ l'action). L'entreprise explique que la demande de chaussures de sécurité a diminué à cause du ralentissement de la construction, mais que les divisions de chaussures athlétiques et de chaussures mode pour femmes ont toutes deux connu d'excellents résultats.

### ■ Coseka Resources a deux mois pour renégocier sa dette

CALGARY — Coseka Resources Ltd a obtenu un répit de deux mois pour renégocier sa dette et ouvrir la porte à une mainmise de la compagnie soeur, North Canadian Oils Ltd. Les deux sociétés font partie de l'empire énergétique de la famille Bronfman. Les créanciers de Coseka, qui réclament collectivement 160 millions \$, doivent approuver une OPA vieille d'un mois lancée par North Canadian pour aller de l'avant. Coseka a déclaré que sa situation financière était si serrée qu'elle n'était plus en mesure de faire face à ses obligations.

### ■ Rachat de General Instrument pour 1,6 milliard \$

NEW YORK — La firme spécialisée dans les rachats d'entreprises, Forstmann Little and Co. a offert de racheter le fabricant électronique General Instrument Corp. pour la somme de 1,6 milliard \$, soit au prix de 44,50 \$ par action. Le président de General Instrument, Frank Hickey, a déclaré que cette offre valorisait bien les titres détenus par les actionnaires. L'affaire doit se faire d'ici le 13 août.

### ■ L'unification profite aux brasseurs de la RFA.

WIESBADEN — Les brasseurs ouest-allemands profitent pleinement de l'unification rampante de l'Allemagne, qui leur a ouvert un marché nouveau en RDA: au mois de mai, ils ont battu leur record historique de production mensuelle en vendant un total de 9,8 millions d'hectolitres, a indiqué lundi l'Office fédéral des statistiques. Il faut remonter au mois caniculaire de juillet 1976 pour retrouver des ventes aussi mirifiques (9,5 millions d'hectolitres).

# La croissance économique mondiale est à la baisse en 1990, selon l'ONU

NEW YORK (AFP) — La croissance économique mondiale est en baisse en 1990, les pays en développement transfèrent davantage d'argent à l'étranger qu'ils n'en reçoivent, l'Europe orientale et l'URSS devraient payer leurs importations par un organisme bancaire commun, selon une étude de l'ONU.

La croissance économique mondiale continuera de baisser jusqu'à 2,2 % en 1990, particulièrement dans les pays d'Europe orientale et en URSS, avant de remonter globalement à 3 % en 1991, selon le Département des affaires économiques et sociales internationales de l'ONU.

4,1 % de 1988. Les pays en développement connaîtront une croissance globale de 3,1 % en 90 (4,5 % en 91) contre 3,4 % en 89 et 4,5 % en 88, selon l'ONU.

Ces pourcentages cachent des situations variées, remarque l'ONU, soulignant par exemple que l'Europe occidentale devrait maintenir son rythme de croissance d'environ 3,5 % au cours des prochaines années. Par contre, en Afrique les résultats seront plutôt « modestes », en tout cas « insuffisants pour contrebalancer la croissance démographique. »

En Asie, l'ONU prévoit un ralentissement de la croissance pour atteindre que 5,5 % en 90, soit toutefois le plus fort taux d'expansion mondial.

Par ailleurs, l'ONU note que les pays en développement et particulièrement ceux à revenus intermédiaires d'Amérique latine, ont transféré davantage de ressources financières à l'étranger qu'ils n'ont reçu d'argent, malgré différents accords internationaux.

Ainsi, l'ensemble des transferts nets de ressources financières des pays en développement — y compris les pays producteurs de pétrole — s'est élevé à 32 milliards de dollars en 1989, soit 7 milliards de plus qu'en 1988.

A elle seule, et malgré le « plan Brady », (plan de réduction de la dette des pays à revenus intermédiaires, du nom de l'actuel secrétaire américain au Trésor) l'Amérique latine a transféré en 1989 à l'étranger 28 milliards de dollars, soit 6 milliards de plus qu'en 1988. Ce qui signifie, souligne l'ONU que « 28 milliards de dollars d'épargne intérieure n'ont pas été affectés à des investissements. »

Pour sa part, l'Afrique a reçu 3 milliards de dollars en 1989, soit un milliard de moins qu'en 88, chiffres que l'ONU compare aux 14 milliards que ce continent a reçu en 1981 et 1982.

A l'autre bout de l'échelle, quatre pays d'Asie à croissance rapide — Hong Kong, Corée du Sud, Singapour et Taïwan — ont transféré 16 milliards de dollars à l'étranger en 1989.

Devant ces disparités, l'ONU suggère la conclusion d'un nouvel accord entre pays créanciers et débiteurs de telle sorte que le remboursement de la dette se fasse en fonction des progrès réalisés dans l'économie des pays débiteurs. Sinon, fait remarquer l'ONU, « ces pays vont se trouver en situation de cessation de paiement, voire de déroute politique. »

S'agissant de l'Europe orientale et de l'URSS, dont les économies sont actuellement fragilisées par leur passage vers une économie de marché, l'étude de l'ONU propose la création d'une « Union des paiements pour l'Europe centrale. »

Cet organisme bancaire, sur le modèle de « l'Union européenne des paiements » qui a fonctionné en Europe après la deuxième guerre mondiale, devrait permettre, à terme, aux pays de l'Europe orientale et à l'URSS d'accéder à la pleine convertibilité de leur monnaie.

Cette banque se chargerait de payer toutes les importations de l'ensemble de ces pays avec une monnaie unique établie sur le modèle de l'écu européen. « Les pays excédentaires recevraient une proportion de monnaies fortes supérieures à ce que paieraient les pays déficitaires, ce qui encouragerait les exportations interrégionales », note l'ONU.

« Progressivement, une part croissante des déficits serait réglée en monnaies fortes jusqu'à ce que, au moment de la dissolution de l'Union, qui aura alors perdu sa raison d'être, tous les paiements soient effectués en monnaies fortes », explique l'étude.



Georges ANGERS

## Un budget spécial se mijote pour l'automne

Il flotte depuis quelques jours dans l'air d'Ottawa une odeur de budget spécial à l'automne. Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, en a d'ailleurs évoqué la possibilité récemment.

Or avec la publication des dernières prévisions semestrielles de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, cette possibilité d'un nouveau budget avant l'hiver est devenue une quasi certitude.

Dans son chapitre consacré au Canada, l'OCDE constate en effet que, sur un fond de taux d'intérêt élevés à l'échelle de la planète et de pressions inflationnistes qui ne semblent pas vouloir se résorber à l'échelle domestique, les taux d'intérêt vont vraisemblablement demeurer élevés au pays ; conséquemment, Ottawa ne pourra probablement pas atteindre son objectif de réduction du déficit au cours des périodes 1990-91 et 1991-92, en presumant, bien entendu, qu'il n'y ait aucun changement dans les politiques budgétaires actuelles du gouvernement canadien.

### Objectifs manqués

Ce qu'il faut retenir de ce commentaire de l'OCDE, c'est, d'une part, qu'Ottawa reconnaît maintenant que ses objectifs quant au déficit de cette année et de l'an prochain, objectifs fixés dans le dernier budget Wilson, ne seront pas atteints et, d'autre part, que les autorités canadiennes envisagent sérieusement le dépôt de nouvelles mesures budgétaires pour les atteindre.

Officiellement, Ottawa peut toujours se retrancher derrière l'explication voulant que ces analyses de l'OCDE sont publiées sous la seule responsabilité du secrétariat de l'organisation et qu'elles peuvent donc diverger de celles des pays concernés.

Dans les faits, toutefois, les observations de l'OCDE sur un pays donné sont toujours l'objet de consultations préalables avec ce pays avant leur publication. En fait, le secrétariat de l'organisation et les représentants de chacun des pays membres négocient, parfois longuement, avant la publication des documents.

C'est donc dire que le langage utilisé est choisi avec beaucoup de soin.

Or dans le cas qui nous préoccupe, il faut comprendre qu'Ottawa a consenti à admettre que son objectif de réduction du déficit (c'est le premier point) ne serait pas atteint avec (c'est le deuxième point) les mesures budgétaires et fiscales actuelles.

Le fait de retrouver ce deuxième point dans les observations de l'OCDE implique qu'Ottawa a consenti qu'on l'y inscrive. Pourquoi, si ce n'est pour ouvrir une porte à une intervention budgétaire spéciale ?

### Arsenal réduit

A partir de là, il faut spéculer que M. Wilson tiendra mordicus à son grand objectif de réduction du déficit fédéral. Il l'a tant et si fort répété depuis quelques années qu'un changement de cap sur cette question centrale équivaudrait à son suicide politique.

La manière facile consisterait à assouplir la politique monétaire restrictive suivie depuis quelque temps par le Gouverneur de la Banque du Canada, John Crow. Avec des taux d'intérêt plus bas, le fardeau de la dette fédérale serait automatiquement un peu moins lourd à porter.

Le problème, cependant, c'est qu'il deviendrait alors moins attrayant, pour les étrangers, d'investir ici. Ceci créerait une pression à la baisse sur notre dollar, une situation qui rejouerait nos exportateurs mais qui risquerait fort de relancer l'inflation si difficilement contrôlée.

Or l'inflation, c'est la deuxième obsession de M. Wilson. Tous ses efforts de redressement de l'économie canadienne risqueraient d'être anéantis en très peu de temps si ce monstre devait ressurgir.

Dans ces conditions, il ne reste pas beaucoup de choix au ministre des Finances ; il lui faut agir au niveau fiscal pour soutenir la politique monétaire de la Banque du Canada, encourager la formation de capital au pays et tenter de contrôler avec plus de vigueur les pressions inflationnistes qui se manifestent depuis quelque temps.

### Deux champs d'intervention

Il importe ici de signaler deux observations importantes que fait l'OCDE sur la conjoncture actuelle au Canada. D'abord, et c'est vrai pour l'ensemble des pays membres de l'organisation, l'épargne n'est actuellement pas suffisante pour répondre aux besoins en capitaux. Cette situation est particulièrement problématique pour des pays, comme la Canada, qui affichent à la fois d'importants déficits budgétaires et d'importants déficits dans la balance de leurs comptes courants.

M. Wilson pourrait donc être tenté, dans le cadre d'un budget spécial, de proposer des mesures favorisant l'épargne et, conséquemment, la formation de capital.

Il pourrait également être tenté de taper sur les doigts de ceux qui essaient actuellement de profiter de leur rapport de force pour accentuer les pressions à la hausse sur les salaires.

On pense d'abord à ceux qui ont réussi à soustraire des mesures de protection contre les effets inflationnistes de l'entrée en vigueur de la TPS, en janvier prochain ; mais on pense aussi au problème plus global des coûts de la main-d'œuvre qui ont grimpé plus vite au cours de la dernière année au Canada que l'indice des prix à la consommation, alors que les gains de productivité ont pour ainsi dire été nuls.

Tout récemment, le ministre déclarait d'ailleurs que les progrès économiques et fiscaux accomplis au Canada étaient mis en péril par une montée de pressions inflationnistes. Or ce à quoi faisait allusion M. Wilson, c'est précisément ce que relevait l'OCDE dans son dernier rapport, à savoir que le niveau de salaires réels au Canada était au-dessus de ce qui est généralement considéré comme « normal », ce qui crée une pression inflationniste structurelle.

Voilà donc, très brièvement, ce qui risque fort de constituer le programme de rentrée du ministre Wilson. Car à l'observer attentivement depuis quelques semaines, on sent qu'il mijote quelque chose.

### Des cadres achètent les six usines canadiennes de Simmons

TORONTO — Une douzaine de cadres de la société Simmons ont fait savoir, hier, qu'ils ont acheté les six usines canadiennes de la compagnie mère, en Georgie, pour un montant d'argent indéterminé. Les usines de fabrication de matelas se trouvent à Bramalea et Cornwall (Ontario), à Winnipeg, Calgary, Vancouver et Dartmouth (Nouvelle-Écosse). Elles emploient 600 ouvriers. « Simmons est une compagnie solide et prospère, au Canada, et ses origines remontent à 1891, a fait remarquer le nouveau président, M. Pat Thody. Nous détenons la plus grande partie du marché canadien. » Le ralentissement de l'économie a causé des mises à pied temporaires, a-t-il reconnu, mais il n'est nullement question de licenciements permanents ou de fermetures d'usines, a-t-il assuré.



## ASSEMBLÉE NATIONALE

### AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

#### Étude du document de consultation intitulé

#### Le courtage immobilier

La Commission du budget et de l'administration est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 25 septembre 1990 sur le document de consultation intitulé *Le courtage immobilier*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre un mémoire à la Commission du budget et de l'administration.

Le mémoire devra être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 13 août 1990 en 25 exemplaires de format 8 1/2 pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm) et être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

M. Alain Major  
Secrétaire de la Commission du budget et de l'administration  
Secrétariat des commissions  
Hôtel du Parlement  
Bureau 3.28  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Tél. : (418) 643-2722  
Télex : 051-2216  
Bélinographe : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

### Nette reprise des commandes industrielles aux États-Unis

WASHINGTON — Les commandes passées aux industries américaines se sont nettement redressées en mai, enregistrant une hausse de 2,1 %

**Rez-de-chaussée de bâtisse commerciale**

**À VENDRE**

Environ 20 000 pi ca

Aménagé en bureaux et loué à 50% avec baux  
Situé à Sainte-Foy  
Emplacement stratégique  
Stationnement facile

R. Prémont ou Y. Gosselin  
**654-9413**

**BCE**

**Avis de dividende**

Le 27 juin 1990 le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré le dividende trimestriel suivant :

- payable le 31 août 1990 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 31 juillet 1990 ;
- dividende N° 4 de neuf mille quatre cent trente-sept dollars et cinquante cents (9 437,50 \$) par action privilégiée de premier rang, Série N.

Guy Houle  
Vice-président et secrétaire de la société

BCE Inc.

**Services Financiers Avco Canada Limitée**

Nelson Olivier

Services Financiers Avco tient à féliciter Monsieur Nelson Olivier à l'occasion de ses 15 ans au sein de la compagnie.

Monsieur Olivier est entré à Avco le 25 juin 1975, au poste de préposé aux comptes à la succursale de Shawinigan. Depuis lors, il a gravi tous les échelons en succursale et a occupé divers postes dans les bureaux de district. Monsieur Olivier est maintenant directeur de district dans la division du Québec.

Avco, qui possède plus de 250 succursales d'un océan à l'autre, est fier de souligner par la présente la contribution et le dévouement de Monsieur Olivier au cours des 15 dernières années.

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

### Nouvelle émission



## Communauté urbaine de Québec

### 30 000 000 \$

- 1 988 000 \$ — d'obligations 12 % échéant les 4 juillet 1991 à 1994
- 15 812 000 \$ — d'obligations 12 % échéant le 4 juillet 1995
- 12 200 000 \$ — d'obligations 12 % échéant le 4 juillet 2000

(non-rachetables)

Datées du 4 juillet 1990

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

Wood Gundy Inc.

RBC Dominion Securities Inc.

McNeil, Mantha, Inc.

Tassé & Associés Ltée

ScotiaMcLeod Inc.

Braut, Guy, O'Brien Inc.

Merrill Lynch Canada Inc.

Richardson Greenshields du Canada Limitée

Nesbitt Thomson Deacon Ltée

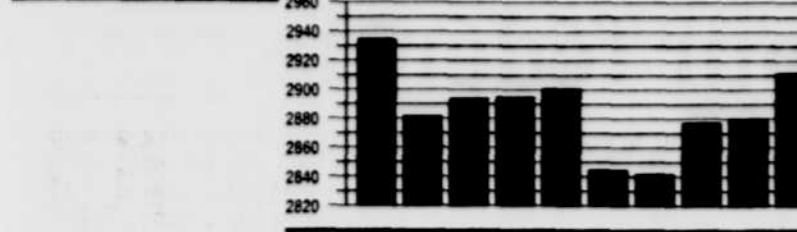
Burns Fry Limitée

Société Générale Valeurs Mobilières Inc.

Juillet 1990



NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2911.69, en hausse de 12.37. Volume des transactions : 130 millions d'actions. Titres en hausse : 829. Titres en baisse : 650. Titres inchangés : 495.

Table with columns for stock symbols and their corresponding values. Includes sections for 'A et B', 'P à S', and 'H à L'.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund names, categories, and performance metrics.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table listing various options with columns for option names, categories, and prices.

LES MONNAIES

Table listing exchange rates for various currencies including the Canadian dollar, Japanese yen, and others.

LES FONDS MUTUELS (continued)

Continuation of the mutual funds table from the previous section.

LES OPTIONS TRANSIGÉES (continued)

Continuation of the options table from the previous section.

L'époque des investissements fiables, sûrs et garantis est désormais révolutionnaire

TORONTO (PC) — Il y a un certain temps, la veuve et l'orphelin pouvaient en toute quiétude acheter des actions blue-chip, c'est-à-dire présentant peu de risque, et les mettre en sécurité dans un coin pour les laisser prendre de la valeur au rythme de la croissance économique et tout en recevant des dividendes attrayants.

Ces investisseurs représentaient les plus puissantes et les plus fiables des grandes compagnies du Canada.

attendant au minimum 608 millions \$. Mais alors, qu'est-ce qu'une veuve peut faire maintenant? Il y a encore de bons investissements parmi les actions ordinaires, selon la plupart des analystes, mais tout choix exige plus de travail qu'autrefois.

Un nombre de ces sociétés bien établies et prospères il y avait MacMillan Bloedel, entreprise d'exploitation de la forêt; Canadien Pacifique, aux activités diversifiées; Inco, exploitait une mine de nickel; Imperial Oil; Noranda Inc., géant du secteur des ressources naturelles; et la Banque royale, plus importante des banques canadiennes.

Et que dire de Massey-Ferguson? Symbole mondial de la puissance agricole du Canada, elle a été la victime du ralentissement général des affaires durant les années 1980, et d'une diminution considérable de la demande de tracteurs et de charnues. Une version réduite de Massey fonctionne encore sous le nom de Varsity Corp.

Mais les investisseurs doivent être prêts à accepter la volatilité des prix des actions, souligne-t-il.

Mais les investisseurs fiables, sûrs, inflexibles et garantis sont disparus comme les ailerons des cadillacs.

Plusieurs noms de compagnies dont on parlait il y a une vingtaine d'années sont disparus, ont changé de vocation ou ne sont plus qu'une mince ombre de ce qu'ils ont déjà été.

Vous souvenez-vous de Crown Trust? Cette compagnie de prêts qui fut solide comme le roc a connu des problèmes financiers quand elle a été mêlée à une histoire de substitution d'appartements et a été finalement gobée par Central Capital Corp.

Les banques, pourtant sérieuses et solides, ont aussi eu leurs problèmes. En 1987, après une augmentation considérable de leurs réserves pour couvrir les pertes découlant de prêts au tiers monde, les six grandes banques du pays ont rapporté des pertes

Titres classiques Les banques, pourtant sérieuses et solides, ont aussi eu leurs problèmes. En 1987, après une augmentation considérable de leurs réserves pour couvrir les pertes découlant de prêts au tiers monde, les six grandes banques du pays ont rapporté des pertes

attendant au minimum 608 millions \$. Mais alors, qu'est-ce qu'une veuve peut faire maintenant? Il y a encore de bons investissements parmi les actions ordinaires, selon la plupart des analystes, mais tout choix exige plus de travail qu'autrefois.

« Les actions en bourse constituent toujours un bon moyen de grossir son capital et son revenu », affirme M. John Zechner, président de Maison Placements Inc., de Toronto. Pour lui BCE Inc. et les grandes banques à charte sont toujours les titres classiques de la veuve et de l'orphelin, à cause de leurs dividendes réguliers.

M. John Zechner, gérant des portefeuilles chez Morgan Trust, à Toronto, déclare qu'une bonne approche de la bourse est de prendre en considération les sociétés susceptibles de fructifier dans les années 90. Et il nomme les actions d'entreprises de traitement des déchets comme Laidlaw et celles d'entreprises de communication comme Maclean Hunter et Thomson Corp.

« Elles peuvent avoir quelques ratés un jour ou l'autre, mais ces entreprises prospéreront », affirme-t-il. « Aucune compagnie n'est complètement à l'abri des déceptions. Aussi les investisseurs doivent-ils diversifier leurs placements en ayant des actions d'au moins cinq sociétés différentes ».

M. Zechner recommande aussi les fonds mutuels. Ils offrent la diversification et une administration professionnelle, et plusieurs fonds se spécialisent dans les investissements conservateurs, les blue-chips.

Pour ceux et celles qui comptent sur leurs économies pour vivre, il y a également des fonds qui s'en tiennent aux titres versant des bons dividendes et un revenu à intervalle régulier.

Pour M. Irwin Michael, président de I.A. Michael Investment Counsel, de Toronto, les services et les banques sont à recommander — même si l'un et l'autre ne sont plus comme autrefois.

LES ARGENT

TORONTO (PC) — Handy et Harman cotait l'argent métal, hier, 5,782 \$ l'once et 185,91 \$ le kilo, comparativement à 5,731 \$ et 184,26 \$ respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollar canadien.

LES METAUX

LONDRES (AP) — Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique: CUIVRE: 1495-1496; PLOMB: 508-508.5; ZINC: 1690-1693; ALUMINIUM: 1526-1527; NICKEL: 8650-8675.

LES DIVIDENDES

Table listing dividend payments for various companies, including dates and amounts.

LES MONNAIES (continued)

Continuation of the exchange rates table from the previous section.

LES FONDS MUTUELS (continued)

Continuation of the mutual funds table from the previous section.

Dividendes de société déclarés hier, trimes-triels sur indication contraire. Argus Corp. Ltd. A 2.5 \$ par titre: 62.5 cents payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 30 juillet. Atlantic Shopping Centres Ltd. privé: 57.8125 cents le 30 juillet. Banque nationale du Canada, 7ème série, privé: 66.75 cents le 15 août. 13. Baco Inc., classe A: 16 cents le 31 juillet. 16 juillet. Bampco Inc., classe A: quatre cents le 31 juillet. 2 août. 8 août. Tricon Canada Resources Ltd. privé: 1.20 \$ le 30 cents, 30 sept. 15 sept.

Condamné à la prison par les Forces armées

# Un soldat de Valcartier libéré par la cour fédérale

La cour fédérale vient d'ordonner aux Forces armées canadiennes de remettre en liberté provisoire un militaire de la base de Valcartier qui avait été condamné à 45 jours d'emprisonnement à la caserne de détention d'Edmonton.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Le 19 juin, un lieutenant-colonel reconnaissait Christian Fontaine coupable des accusations de s'être absenté sans permission, d'ivresse en service et de s'être emparé sans permission d'un véhicule propriété des Forces armées. Les événements se sont produits à la fin de mai à la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

L'avocat du militaire dans la vingtaine, Me Jean Asselin, a obtenu, dans un premier temps, que

son client soit remis en liberté sous les conditions de demeurer sous autorité militaire, de s'abstenir de fréquenter les débits d'alcool et de consommer de l'alcool pendant qu'il se trouve en fonction. La cour fédérale a également octroyé un délai de 30 jours à Me Asselin pour présenter une action contestant la constitutionnalité et la légalité de la condamnation.

**Voie sommaire**

Le procès à l'issue duquel Fontaine a été reconnu coupable s'est tenu par voie sommaire. Cette façon de faire prévoit que le préve-

nu est jugé par le colonel de son unité, dont la décision est sans appel. Donc, aucun mécanisme de remise en liberté provisoire n'existe, pas plus que le droit d'être représenté par un avocat.

Ces dispositions de la Loi sur la défense nationale et des Ordonnances royales des Forces canadiennes sont contraires à la Charte canadienne des droits et libertés, soutient Me Asselin. C'est ce qu'il entend faire valoir devant le tribunal, en plus des arguments selon lesquels le lieutenant-colonel, agissant à la fois comme poursuivant et comme juge sans

avoir quelque formation juridique que ce soit, ne présente pas les garanties d'indépendance et d'impartialité prévues par la charte.

L'audition de cette cause ne saurait avoir lieu avant plusieurs mois, convient le juge de la cour fédérale, soit longtemps après l'expiration de la peine de 45 jours que Fontaine devait purger. Compte tenu de cette situation, le juge a conclu qu'il serait injuste de lui laisser purger sa peine puisqu'il « a des raisons plausibles de contester la constitutionnalité et la légalité de tout le processus au terme duquel il a été condamné ».

## MUSÉE DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES

### SYSTÈME D'ÉTAGÈRES DES RÉSERVES, PHASE II

Propriétaire: MUSÉE DU QUÉBEC  
1, avenue Wolfe-Montcalm  
Québec (Québec)  
G1R 5H3

À l'attention de M. André Sylvain

Le Musée du Québec, propriétaire, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'étagères fixes et mobiles de type standard et industriel, équipements faisant partie de la phase II d'aménagement de ses réserves.

Les soumissionnaires doivent être spécialisés dans le domaine du rangement mobile depuis plus de 5 ans.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus contre un versement de 50 \$ non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'au moins 10% du prix de la soumission à l'ordre du Musée du Québec ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de 120 jours à la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues à l'adresse mentionnée ci-dessus jusqu'au 30 juillet 1990, 14h, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

ANDRÉE LALIBERTÉ-BOURQUE  
Directrice générale

## Société d'énergie de la Baie James

### PROJET - SIÈGE SOCIAL APPEL D'OFFRES 90-0535

#### FOURNITURE PAR COMMANDE QUVERTE DE PAPIER, FILM ET ACTIVATEUR POUR MACHINE À REPRODUIRE LES PLANS

Date et heure limites de: Le 17 juillet 1990  
reception des soumissions à 15 h 30

Garantie de soumission: AUCUNE  
Prix du document: 25 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James  
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES  
19e étage, bureau 1904  
800, boul. de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot  
Chef de service Approvisionnement

## Mort d'un passager de camionnette Le conducteur accusé d'homicide involontaire

THETFORD MINES — Des accusations d'homicide involontaire, de facultés affaiblies et de refus de subir le test d'ivresse ont été portées hier contre Gaëtan Vachon, 38 ans, de Thetford Mines, ce chauffeur de camionnette de laquelle un Thetfordois était tombé et s'était tué, en fin de semaine dernière.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Le prévenu a comparu devant un juge de paix au palais de justice de Thetford. Il a été libéré sous un cautionnement personnel de 5000 \$ jusqu'à ce qu'il se présente devant un juge de la cour du Québec le 10 juillet.

Un piéton a vu vers les 7 h 10 samedi un homme tomber d'une camionnette en marche à quelque 25 km à l'heure sur la 9e Rue Est, à l'intersection de la rue Bellerive. Selon son témoignage, le chauffeur ne s'est pas arrêté pour prêter secours au blessé. Au contraire, selon lui, il a accéléré progressivement.

Denis Pomerleau, 42 ans, père de deux enfants et sans emploi, demeurant au 619 de l'avenue

Labbe, a succombé une heure et demie après son admission au Centre hospitalier de l'Amiante.

Vers les 8 h 05, le chauffeur était intercepté à l'angle de l'avenue Labbe et de la rue Sainte-Julie sur la foi d'une information fournie par un automobiliste possédant un téléphone cellulaire.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Sévigny, a confié au SOLEIL qu'il entendait démontrer à l'enquête que le chauffeur a expulsé le passager du véhicule alors que celui-ci roulait à faible vitesse.

L'enquête policière a révélé que Vachon et Pomerleau avaient été vus dans au moins deux bars au cours de la nuit.

Vachon, un manoeuvre de la construction, a déjà été condamné pour facultés affaiblies.

## Accusé du meurtre de sa concubine Gagnon saura vendredi s'il obtiendra sa liberté provisoire

L'homme accusé du meurtre de Marie-Antoinette Asselin, 35 ans, survenu il y a un peu plus d'un mois, comparaitra vendredi matin à l'enquête concernant sa mise en liberté.

Saint-Jean. Bertrand Gagnon, 32 ans, avait vraisemblablement causé la mort de sa concubine à l'aide d'un revolver de calibre .357 pour ensuite retourner l'arme contre lui.

Un policier de la ville appelé sur les lieux avait assisté impuissant à la scène alors que Gagnon se tirait une balle dans l'abdomen.

Vendredi, devant un juge de la cour supérieure de Roberval, Gagnon doit comparaître pour son enquête de mise en liberté. Le juge décidera alors si le suspect sera incarcéré ou remis en liberté avant la tenue de son procès.

## PROVINCE DE QUÉBEC CORPORATION MUNICIPALE DE LAC-SAINT-CHARLES COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 90-273

Avis public de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, qui se tiendra le mercredi 11 juillet 1990 au bureau municipal situé au 510, rue Delage, Lac-Saint-Charles. Ré: règlement numéro 90-273

À toutes les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité de Lac-Saint-Charles, avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Elise Rhéaume, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Lac-Saint-Charles, située sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec:

QUE le Conseil de cette Corporation a adopté, le 3 juillet 1990, le règlement numéro 90-273, intitulé:

"Ayant pour objet d'amender le règlement numéro 88-247 (zonage) afin de prohiber dans toutes les zones récréatives RA et RB les usages suivants: le raftering, les jeux de guerre (tel le jeu Commando), et le tir au fusil ou à la carabine";

QUE ce règlement, pour entrer en vigueur, doit être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter et ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité;

QU à cette fin, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire peuvent, en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature en regard de ces mentions, demander la tenue d'un scrutin référendaire;

QU à cette fin, un registre sera disponible pour signature au bureau municipal situé au 510, rue Delage, Lac-Saint-Charles, le mercredi 11 juillet 1990 de 9:00 à 19:00 heures inclusivement;

QUE les personnes habiles à voter et ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire qui peuvent effectivement signer le registre et demander la tenue d'un scrutin référendaire doivent remplir, au 3 juillet 1990, l'une des trois conditions suivantes:

1. Être domiciliées sur le territoire de la municipalité de Lac-Saint-Charles;
2. Être propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité de Lac-Saint-Charles;
3. Être occupant d'une place d'affaires située sur le territoire de la municipalité de Lac-Saint-Charles;

Une personne physique doit également, au 3 juillet 1990, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdite, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection d'un curateur public;

Pour pouvoir exercer ce droit de signer le registre, les personnes morales devront désigner l'un de leur membre, administrateur ou employé, à cette fin, par résolution; cette résolution devra être transmise au Secrétaire-trésorier avant la signature du registre.

Les copropriétaires ou cooccupants qui veulent également signer le registre devront désigner, parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne ne possédant pas déjà le droit d'être inscrite à un autre titre sur la liste référendaire.

Afin que le règlement en question fasse l'objet d'un scrutin référendaire, le nombre requis de demandes exprimées lors de cette journée d'enregistrement est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les électeurs habiles à voter.


Donné à Lac-Saint-Charles, ce quatrième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix.

La secrétaire-trésorière  
adjointe  
Elise Rhéaume


## AVIS

**NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS PAR LES  
GAZONS RICHER LTÉE  
POUR FAIRE UN IMPORTANT ENCAN DE  
ROULOTTE IND.**

**L'ENCAN AURA LIEU DANS LA COUR DU  
CHEMIN DE FER DU CANADIEN NATIONAL,  
CH. DE LA CANARDIÈRE, QUÉ.  
FACE AU 1095, BARRE AUTOMOBILE.  
LE 7 JUILLET 1990 À 10:HR  
TÉL. SUR LES LIEUX (418) 655-0637**



45 ROULOTTES DE MARQUES ATCO ET GLENDALE  
ROULOTTES DE 28' X 10' - 34' X 10' - 40' X 10'  
TOUTES ÉQUIPÉES DE DOUCHE, DORTOIR,  
CUISINIÈRE, BUREAU



**POUR CONSIGNATION COMMUNIQUER AVEC  
GERALD COULOMBE AU  
(418) 877-4180 ou (418) 655-0637**



**PLUS de  
75000\$  
en Prix**






**PRIX À GAGNER**  
Nissan Maxima Brougham  
Valeur de: 35 000 \$








## VOUS RECONNAISSEZ-VOUS?

**Vous vous apercevez encerclé(e) à l'écran de TÉLÉ-4 ou dans LE SOLEIL ou vous entendez votre nom à CKCV AM 128**

**Téléphonez immédiatement à CKCV AM 128 (418) 694-1280 et GAGNEZ un T-SHIRT et un LAISSEZ-PASSER DOUBLE pour une CROISIÈRE sur le LOUIS JOLLIET.**

**De plus, courez la chance de gagner:**

- 12 FORAITS week-end et 300\$ en argent
- 12 APPROVISIONNEMENTS d'un an de céréales Special K de Kellogg's

**Et comme GRAND PRIX:  
Une NISSAN 1990**

**LE SOLEIL** Télé **4** CKCV AM 128  
Québec



MANOIR LOUIS JOLLIET

**Zabé Jeans**



Vous avez une semaine pour réclamer votre prix. Règlements disponibles à CKCV AM 128



La victime Danielle Falardeau.

## La femme trouvée poignardée à Loretteville est identifiée

La jeune femme retrouvée sans vie samedi matin sur le bord de la rivière Saint-Charles est Danielle Falardeau, une femme de 33 ans qui demeurait rue Légaré à Loretteville.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

Son identité a été rendue publique par la police de Québec hier matin. Mme Falardeau demeurait seule. Elle avait un dossier judiciaire pour des délits mineurs; un mandat était d'ailleurs émis contre elle pour vol à l'étalage.

Le corps de Danielle Falardeau a été retrouvé par des promeneurs samedi matin. Sa mort remonterait à 24 ou 36 heures avant cette découverte. L'autopsie a démontré que la victime est morte après avoir été poignardée à plusieurs reprises au thorax.

Les policiers demeurent très discrets quant aux informations sur les circonstances du meurtre. Il y avait de nombreuses traces de pas et des bouteilles de bière vides à l'endroit où le cadavre a été retrouvé. La scène du crime pouvait laisser penser qu'il y a eu plusieurs agresseurs; toutefois, les enquêteurs n'ont encore ni confirmé ni infirmé cette hypothèse. Aucun suspect n'a encore été appréhendé relativement à cette affaire.

## Incendie résultant de travaux de soudure

CHARLESBOURG — Un incendie a considérablement ravagé la résidence du 210, de la 64e Rue Ouest à Charlesbourg, hier en début d'après-midi. Le sinistre a pris naissance au sous-sol à la suite de travaux de soudure. Rapidement, les flammes se sont propagées entre les planchers pour devenir difficiles à maîtriser. Il aura fallu aux pompiers près de deux heures pour venir à bout des flammes.

## APPEL D'OFFRES

**PROJET:** REFECTION DE L'ÉCOLE DE ST-BRUNO  
**PROPRIÉTAIRE:** COMMISSION SCOLAIRE JEAN-CHAPPAIS  
325, 11e Avenue Chapleau  
St-Pascal, Cité Kamouraska  
G0L 3Y0  
**ARCHITECTES:** CHARLES CASORAIN ET ALFRED PELLETIER, ARCHITECTES  
48, rue de la Cour  
Rivière-du-Loup  
G8R 3Y8

La Commission scolaire Jean-Chapais, propriétaire, demande des soumissions pour la refecton de l'école de St-Bruno. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte le 6 juillet 1990 contre un dépôt de cent dollars (100\$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de douze mille dollars (12 000\$) à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de la Commission scolaire Jean-Chapais, sis au 325, 11e Avenue Chapleau à St-Pascal jusqu'à 14h, heure en vigueur localement, le lundi 6 août 1990 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Arthur Bouchard, directeur général  
Commission scolaire Jean-Chapais

## Saint-Romuald

# 2000 noms contre la bibliothèque à l'anse Benson

SAINT-ROMUALD — Le Comité de préservation du domaine riverain de Saint-Romuald a déposé, hier soir, devant le conseil municipal de l'endroit une pétition regroupant 2021 signatures de contribuables opposés à l'implantation d'une bibliothèque à l'anse Benson, en bordure du Saint-Laurent.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Les porte-parole du comité ont ex-

pliqué qu'ils ne s'opposaient pas à la venue de ce nouvel équipement dans leur communauté, mais qu'ils doutaient de la justesse de sa localisation, loin des zones commerciales et résidentielles.

On tient par ailleurs à protéger l'intégrité du site de l'anse Benson.

Le maire de Saint-Romuald, M. Denis Grenier, a assuré la cin-

quantaine de citoyens qui assistaient à l'assemblée que le conseil tiendra compte de la pétition.

Une décision finale quant à la localisation de la bibliothèque

sera prise au cours du mois d'août. D'ici là, la ville enverra à tous ses citoyens un cahier spécial du journal municipal. Le Citoyen, qui donnera l'heure juste sur ce projet controversé.

## Pont-Rouge: le sondage peut être contesté en cour

PONT-ROUGE — Les opposants à un projet de sablière géante à Pont-Rouge sont prêts à contester devant les tribunaux le sondage de la municipalité qui désire faire entériner le projet par la population.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

C'est ce qu'a fait savoir hier le président du comité Action-sablière, lors de l'assemblée du con-

seil municipal de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge auquel assistaient une centaine de personnes.

La réunion s'est déroulée dans le calme cette fois. Chacun est resté sur ses positions, sauf deux conseillers qui ont fait part de leur dissidence envers l'administration

de la mairesse, Mme Ghislaine Simard.

Celle-ci déplore que le débat ait pris un tour si émotif plutôt que de s'appuyer sur des faits. Elle a rejeté l'idée de tenir un referendum comme l'auraient désiré les opposants.

# toyville

## SOLDE ENSOLEILLÉ

**4 JOURS SEULEMENT**

Prix en vigueur du mercredi 4 juillet au samedi 7 juillet 1990 (dans la limite des stocks disponibles)

**Rabais jusqu'à 40%**

**PATAUGEOIRES À PAROIS RIGIDES**

Aubaine formidable de mi-saison! Hâtez-vous, les quantités sont limitées. Toile en vinyle, en relief. Bonde facilitant la vidange. 6,5 pi diam. x 16 po haut. 813-691. Cour. 39,99 \$

5,5 pi diam. x 13 po haut. 813-725. Cour. 24,99 \$

Prix réduit **23<sup>99</sup>** 6,5 pi diam.      Prix réduit **18<sup>99</sup>** 5,5 pi diam.

<p><b>Rabais 30% Prix réduit 16<sup>99</sup></b></p> <p><b>JEU AQUA TENNIS.</b> Oubliez la chaleur et les prix élevés en magasinant à Toyville. L'ensemble comprend filet, poteaux, 4 balles et 2 lance-balles à brancher au tuyau d'arrosage. 731-950. Cour. 23,99 \$</p>	<p><b>Au choix 99<sup>c</sup></b> chacune</p> <p><b>BOUEES GONFLABLES DE 20 PO.</b> Motifs variés. 960-807. Cour. 1,99 \$ chacune. <b>FLOTTEURS GONFLABLES DE 7 PO.</b> Motifs variés. 608-935. Cour. 1,39 \$ la paire. Hâtez-vous, les quantités sont limitées. Ne pas utiliser à la place d'un gilet de sauvetage.</p>	<p><b>Rabais 40% Prix réduit 2<sup>99</sup></b> chacune</p> <p><b>PATAUGEOIRE GONFLABLE</b> à très bas prix. C'est le meilleur achat qui soit! Vinyle robuste testé, pièce pour réparations comprise. Elle se range facilement et vous pouvez l'apporter à la plage comme au chalet! 814-236. Cour. 4,99 \$</p>	<p><b>Rabais 25% Prix réduit 8<sup>99</sup></b></p> <p><b>JEU THE JOKER<sup>SM</sup> WATER BOPPER<sup>SM</sup>.</b> Frappez-le, il revient aussitôt! Branchez-le au tuyau d'arrosage pour amuser les enfants tout l'été. Env. 36 po gonflé. 608-844. Cour. 11,99 \$ Non recommandé pour les enfants de moins de 3 ans.</p>
<p><b>Rabais 50% Prix réduit 4<sup>99</sup></b> la paire</p> <p><b>PATINS-BOTINES.</b> Faciles à mettre et à enlever. Réglables, ils s'adaptent à tous les genres de chaussures pour enfants (pointures 6-1/2 à 13-1/2). Hâtez-vous, à ce bas prix, ils s'enlèveront rapidement. 5 ans et plus. 568-592. Cour. 8,99 \$</p>	<p><b>Rabais 52% Prix réduit 4<sup>99</sup></b> l'ensemble</p> <p><b>ENSEMBLE DE 7 PIÈCES POUR JOUER DANS LE SABLE.</b> Le jouet indispensable de l'été, à la maison, à la plage ou au parc. Les petits ne s'en lasseront pas. 18 mois et plus. 621-847. Cour. 6,99 \$ l'ensemble</p>	<p><b>Rabais 38% Prix réduit 47<sup>99</sup></b> chacun</p> <p><b>VÉHICULES MICRO MACHINES<sup>SM</sup> DE LUXE.</b> Plus rapides que jamais! Munis de roues Ultrafast<sup>SM</sup>. Amenez vos enfants voir notre vaste choix. 887-133. Cour. 7,77 \$ chacun</p>	<p><b>Rabais 50% Prix réduit 4<sup>99</sup></b></p> <p><b>RABAI SENSATIONNEL! ENSEMBLE DE JEU DE BATAILLE DE MICRO MACHINES<sup>SM</sup>.</b> Beaucoup de plaisir et d'action en perspective. Ensemble comprenant 1 véhicule et 15 accessoires robustes. 5 ans et plus. 800-490. Cour. 9,99 \$</p>
<p><b>Au choix 9<sup>99</sup></b> chacune</p> <p><b>QUELLE HEURE EST-IL?</b> C'est l'heure des Teenage Mutant Ninja Turtles<sup>SM</sup>! 4 modèles à collectionner. Montres à quartz à 5 fonctions. Cadran à couvercle et bracelet réglable. Pile comprise. 5 ans et plus. 847-442.</p>	<p><b>Rabais 5% Prix réduit 44<sup>99</sup></b></p> <p><b>GLISSOIRE.</b> Peut être installée à l'intérieur comme à l'extérieur. Conçue pour les enfants d'âge préscolaire. Profitez de ce bas prix. 708-859. Cour. 49,99 \$</p>	<p><b>Rabais 10% Prix réduit 119<sup>99</sup></b></p> <p><b>ENSEMBLE TABLE ET 2 CHAISES.</b> Conçu pour durer des années. Surface de la petite table en Formica<sup>SM</sup>. Format pour enfants d'âge préscolaire. 540-344. Cour. 129,99 \$ (Cet article n'est pas offert dans tous nos magasins.)</p>	<p><b>Rabais 40% Prix réduit 339<sup>99</sup></b></p> <p><b>CABANE EN RONDINS.</b> Centre de jeux de rêve pour les petits: à installer à l'intérieur comme à l'extérieur. Fabrication de qualité. Nombreux détails réalistes qui enchantent les enfants. 2 ans et plus. 931-709. Cour. 379,99 \$ (Cet article n'est pas offert dans tous nos magasins.)</p>

# GRAND SOLDE DE LIQUIDATION

**PLACE LAURIER**  
2700, boul. Laurier  
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L8  
**(418) 656-0234**  
Heures: lun.-mer. 9h30 - 17h30  
jeu.-ven. 9h30 - 17h00  
samedi: 9h00 - 17h00

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
5401, boul. des Galeries  
Québec (Québec) G2K 1N4  
**(418) 626-1318**  
Heures: lun.-mer. 9h30 - 17h30  
jeu.-ven. 9h30 - 17h00  
samedi: 9h00 - 17h00

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

# VENTE SPORTS D'ÉTÉ



**30%**  
**DE RABAIS**  
sur toutes  
nos collections  
de vêtements  
junior d'été  
(sauf les maillots)

**50%**  
**DE RABAIS**  
sur maillots  
sélectionnés  
en magasin  
(femmes et filles)  
SPEEDO  
Christina  
et plus

**30%**  
**DE RABAIS**  
sur une  
sélection  
de lunettes  
de soleil  
CARRERA  
RAY BAN  
OAKLEY  
VUARNET  
FRANCE

**30% à  
50%**  
**DE RABAIS**  
sur une sélection  
de raquettes  
de squash,  
badminton  
et tennis

À l'achat d'un article Louis  
Garneau à prix courant,  
obtenez-en un  
deuxième à  
**50%** de  
rabais

Gilet en laine polaire  
K-WAY et anorak AUDVIK  
Notre prix cour. 99,99  
**79,99** SPÉCIAL  
GRAND SPÉCIAL  
**2 POUR 99,99**

**VÉLO**  
junior MCKINLEY Aventurier  
12 vitesses.  
Notre prix cour. 199,99  
**149,99**  
50\$ DE RABAIS!

**50% DE RABAIS**  
sur une grande  
sélection de polos  
Sac de golf WILSON  
Century  
Notre prix  
cour. 69,99  
**29,99**  
40\$ DE RABAIS!

**50% DE RABAIS**  
sur une sélection de  
pantalons, coupe-vents  
ou anoraks K-WAY  
Bois WILSON #7  
Tête en métal.  
Droitier.  
Notre prix  
cour. 59,99  
**29,99**  
50% DE RABAIS!

**30% DE RABAIS**  
sur une sélection de  
pantalons, shorts et  
bermudas pour hommes  
et femmes  
Balles de golf  
de bonne qualité  
**3 POUR 1,99**

**30% DE RABAIS**  
sur une sélection  
de tentes en magasin  
À l'achat d'une paire de  
chaussures à prix courant,  
obtenez la deuxième  
paire à **30%** de rabais  
(valeur égale  
ou inférieure)

**20% DE RABAIS**  
sur toutes nos  
glacières et truches  
À l'achat d'un sac de  
couchage à prix courant,  
obtenez-en un deuxième  
à **20%** de rabais  
(valeur égale  
ou inférieure)

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

**sports experts**  
Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi le 14 juillet 1990. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

<b>BEAUPORT</b> Galeries Sainte-Anne 661-2482	<b>LÉVIS</b> Galeries Chagnon 835-1088	<b>SAINTE-FOY</b> Place Laurier, Mail Est 658-6134 Place Laurier, Village Normand 659-4547 1077, route de l'Église 653-8751
<b>CAP-ROUGE</b> 4286, rue Saint-Félix 653-0744	<b>NEUFCHÂTEL</b> 3845, rue Blain 843-0499	<b>SAINTE-MARC-DES-CARRIÈRES</b> 1139, boul. Dussault 268-8244
<b>CHARLESBOURG</b> Carrefour Charlesbourg 626-2157	<b>QUÉBEC</b> Galeries de la Capitale 627-0062 Place Fleur de Lys 529-6156	<b>SAINTE-RAYMOND</b> 114, avenue Saint-Jacques 337-2989

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts